
QC-066

Référence:

1.5 Analyse du chapitre 5 - Évaluation des impacts sur le milieu physique

Page 5-94

Préambule:

Le niveau acoustique au récepteur A-1, soit l'emplacement du site ornithologique de Gros Cacouna, n'a pas été intégré en tant que CVE dans l'évaluation du bruit, compte tenu qu'il n'y a pas de résidence à ces endroits.

Demande ou Question:

Or, considérant la fréquentation relativement importante de ce secteur, tant au niveau de la faune qu'au niveau des visiteurs et de l'intérêt récréo-touristique de ce site, celui-ci devrait être considéré dans l'évaluation des impacts sonores.

Réponse:

Énergie Cacouna croit fermement que le site ornithologique de Cacouna est important, tant pour la faune que pour sa vocation récréo-touristique. Le bruit au site ornithologique de Cacouna était une donnée clé dans l'évaluation de l'impact sur la faune dont il est question à la section 6.4.1.3 de l'ÉIE, notamment dans le tableau 6.4-8. Le bruit était également un élément important dans l'évaluation des effets potentiels sur la qualité de vie liée au plaisir des ornithologues amateurs dans le site ornithologique de Cacouna, et cette question est abordée dans la section 7.5.6.3 de l'ÉIE.

Le chapitre portant sur l'environnement sonore de l'ÉIE (paragraphe 5.4) se concentre sur le bruit dans la collectivité et sur l'exposition au bruit à long terme des êtres humains, en fonction des critères du MDDEP (MENV 2004). Ces critères ne visent pas directement à mesurer l'impact sonore sur la faune ou sur les activités récréo-touristiques liées à ces zones naturelles. Par conséquent, il n'a pas été considéré approprié d'inclure l'emplacement A-1 en tant que CVE dans ce chapitre. Pour étudier l'impact sonore à ce site important, des prévisions ont été effectuées pour l'emplacement A-1 et pour

QC-066

l'ensemble du secteur local. Cette information a été fournie pour être ajoutée aux évaluations des impacts socio-économiques et des effets sur la faune.

Références :

MENV. 2004. Le bruit communautaire au Québec : Politiques sectorielles, critères et méthodologies applicables aux sources fixes. Mars 2004

Références croisées :

ÉIE section 6.4.1.3, tableau 6.4-8

ÉIE section 7.5.6.3

QC-067

Référence:

1.5 Analyse du chapitre 5 - Évaluation des impacts sur le milieu physique

Page 5-174

Demande ou Question:

Compte tenu de la présence d'autres utilisateurs d'eau souterraine, il y a lieu de se questionner sur l'impact des opérations de dynamitage sur la qualité de l'eau de ces puits. Considérant également que les puits du secteur de Cacouna éprouvent de nombreux problèmes organoleptiques, il y a lieu de se questionner sur l'impact des opérations de dynamitage.

Réponse:

Tel que mentionné à la section 5.6.1.3. de l'ÉIE (page 5-167) et à la section 3.3.1.2. de l'étude hydrogéologique de référence, il n'existe aucun puits d'approvisionnement en eau dans un rayon de 1 km autour du site du projet à l'exception de celui de Ciment-Québec. Les prises d'eau individuelles les plus près (environ 1,1 km) sont celles qui alimentent les chalets localisés sur la rive nord-ouest de Gros Cacouna. Ces puits ne sont pas répertoriés au Système d'information hydrogéologique (SIH) mais quelques puits profonds ont été identifiés dans ce secteur lors des travaux de terrain réalisés en novembre 2004 (Étude hydrogéologique de référence, figure 8). Ces puits ne sont pas localisés en aval de l'écoulement d'eau souterraine en provenance du site du terminal (Étude hydrogéologique de référence, figures 5 et 6). Par conséquent, ils ne constituent pas des récepteurs potentiels à toute activité provenant du site du terminal. De plus, étant donné la distance entre la zone de dynamitage et les puits d'approvisionnement en eau, aucun impact n'est appréhendé au niveau quantitatif.

Par ailleurs, les puits Pelletier et Moreau qui alimentent le réseau d'aqueduc de Saint-Georges de Cacouna sont localisés respectivement à environ 1,8 km et 4 km du site du terminal et les deux puits exploitent un aquifère différent de l'aquifère de Gros Cacouna. Effectivement, les conditions hydrogéologiques prévalant au site du terminal sont relativement indépendantes de l'hydrogéologie régionale de la région en raison du caractère insulaire de Gros Cacouna. Par conséquent, les activités de dynamitage sur le site du terminal n'auront aucun impact sur la qualité et la quantité de l'eau souterraine exploitée par les puits municipaux.

QC-068

Référence:

1.5 Analyse du chapitre 5 - Évaluation des impacts sur le milieu physique

Page 5-174

Demande ou Question:

L'initiateur doit considérer les liens entre les activités de construction et d'exploitation du projet ainsi que les effets environnementaux potentiels sur l'agriculture causés notamment par les retombés atmosphériques et les possibles nuisances sur le cheptel animal de la région.

Réponse:

Les dépôts de poussières et les dépôts d'acides durant la construction et au cours de l'exploitation normale ont fait l'objet d'une évaluation (Section 5.3.3 de l'ÉIE). Bien qu'il soit possible que le maximum de concentration de poussière puisse dépasser pour de courtes périodes le niveau des critères de qualité de l'air ambiant, il a été établi que les dépôts de poussière sur une base annuelle hors du site (c'est-à-dire hors de l'emplacement du projet) était, pour tous les scénarios, bien en deçà du niveau des critères de la RQA de 46 kg par ha par an. De plus, il a été établi que les dépôts combinés d'acides de soufre et d'azote provenant de diverses activités étaient en deçà des niveaux qui pourraient susciter des problèmes en regard de la végétation ou des sols.

On prévoit que les niveaux de poussière et de qualité de l'air seront en deçà des niveaux qui pourraient avoir un impact sur les humains et qui pourraient être acceptables pour les animaux.

Référence :

QC-68, QC-98